



Département du DOUBS



Arrondissement de BESANÇON
Canton de SAINT-VIT

Commune de PLACEY

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME DU 18 OCTOBRE 2018

Présents : M.Mme Gerdy, M.Mme Tribut-Picart, Mme Mordret, M. Laurent Seguin, Frédéric Reigney, Dominique Gendreau, Christian Saiprey, Gérard Pernin

Absent excusé : Roland Drouhard

Objet : Chemin de la Vierge

Ouverture de la séance 18h00

- Rappel de la situation administrative et des conditions intervention de la commune
 - Le chemin de la Vierge est un chemin privé pour lequel la commune n'a pas d'action possible. La commune a tenu à convoquer les riverains dans le but d'initier le débat entre parties concernées, mais ne peut pas intervenir dans les décisions.
 - Dans le cadre du PLU, la parcelle de terrain se situant à l'extrême Ouest du chemin de la Vierge sera déclarée potentiellement constructible jusqu'à l'alignement avec le lotissement de Terre Rouge. Une zone pourra être ensuite réservée dans le but d'aménager un chemin piétonnier passant derrière les deux lotissements.
 - L'accès au terrain agricole devra être conservé pour les exploitants
 - Le chemin est en indivision entre les riverains et séparées en 3 parties, chacune d'entre elles correspondant aux terrains respectifs. M.Mme Gerdy disposent d'un droit de passage inaliénable pour l'accès à leur propriété et qui a donné lieu (avant leur arrivée en 1997) à une transaction de 500 FF.
- Conditions d'aménagement
 - Prévoir le captage de l'eau de ruissellement sur le chemin avec création d'un réseau séparatif correspondant à une mise en attente pour les futures maisons
 - Prévoir un enrobé sans trottoir sur une largeur de 4 mètres
 - Prévoir un cheminement herbeux ou gravillonnaire de part et d'autre de la zone de roulement
 - Prévoir un éclairage avec 3 candélabres (possibilité de collaborer avec la commune si cela permet de bénéficier de subventions plus importantes)
 - Prévoir et/ou modifier une aire de retournement

Fermeture de la séance 18h45

Le Président de la commission
F. REIGNNEY